

Programme d'études de rendement de la Nouvelle-Écosse (PERNE)

L'Évaluation de la Nouvelle-Écosse :

Littératie et mathématiques en 3^e année

Cette évaluation se déroule au printemps de l'année scolaire. Elle est répartie sur quatre jours au cours de la matinée.

Littératie en 3^e année : Jour 1 et Jour 2

L'évaluation comprend :

- des tâches de lecture composées de divers textes qui correspondent aux attentes de la fin de la 3^e année et des questions à réponse choisie
 - genre de textes : informatif, narratif, visuel et poétique
 - niveaux cognitifs des questions : compréhension littérale, compréhension non littérale et analyse
 - ces questions représentent tout un éventail de niveaux de difficulté, ce qui fournira plus d'informations sur le niveau de rendement individuel de chaque élève
- des tâches d'écriture qui correspondent aux résultats d'apprentissage de la fin de la 3^e année
 - texte narratif
 - texte incitatif

Littératie en 3^e année : liens avec le programme d'études

Résultats d'apprentissage en lecture

À la fin de la troisième année, l'élève pourra :

- L2. Développer ses compétences en gestion de la lecture afin d'accéder au sens d'une variété de types et de genres de textes de la 3^e année.
- L3. Développer ses compétences de compréhension en lecture de textes de types et de genres variés pour apprendre, mieux comprendre, vivre des émotions et s'ouvrir sur le monde.

Résultats d'apprentissage en écriture

À la fin de la troisième année, l'élève pourra :

- É3. Développer ses compétences de rédacteur de textes de types et de genres variés.
- É4. Développer ses compétences de réviseur de textes de types et de genres variés.
- É5. Développer ses compétences de correcteur de textes de types et de genres variés.

* Si le genre littéraire ou les caractéristiques du texte à l'étude utilisés par l'élève ne sont pas conformes aux schèmes, ce dernier ne sera pas pénalisé.

Littérature en 3^e année : tableaux de spécifications

Lecture

Niveau cognitif	Pourcentage*
Compréhension littérale ¹	30–40
Compréhension non littérale ²	30–40
Analyse ³	30–40

Genre	Pourcentage*
Textes informatifs	20–30
Textes narratifs	20–30
Textes visuels	20–30
Textes poétiques	20–30

Écriture

Tâche d'écriture	Pourcentage*
Texte narratif (par ex.: récit)	50
Texte incitatif (par ex.: lettre)	50

* Ces pourcentages sont approximatifs

- 1 Compréhension littérale : comprendre les informations ou les idées données de façon explicite par l'auteur dans un texte. L'élève repère des informations, des idées ou des situations apparaissant clairement dans le texte.
- 2 Compréhension non littérale : comprendre des informations implicites supplémentaires. L'élève trouve des informations qui ne sont pas clairement exprimées dans le texte, à partir d'inférences ou de figures de style.
- 3 Analyse : montrer sa compréhension du texte en construisant des liens entre les informations par l'analyse, la synthèse ou l'évaluation des informations du texte.

Mathématiques en 3^e année : Jour 1 et Jour 2

Chaque jour de cette évaluation porte sur les connaissances conceptuelles que les élèves sont censés avoir acquises avant la fin de la 3^e année. Les élèves auront l'occasion de démontrer et d'appliquer leur compréhension des concepts, des opérations et des relations mathématiques qu'ils ont appris dans le cadre du programme de mathématiques.

L'évaluation comprend des items

- contextuels qui font appel parfois aux aptitudes des élèves en calcul mental;
- à réponse choisie;
- conçus particulièrement pour évaluer les habiletés des élèves en résolution de problèmes;
- ayant trait aux différents niveaux cognitifs, ce qui fournira plus d'informations sur le rendement de l'élève en ce qui concerne les questions de connaissance, d'application et d'analyse.

Mathématiques en 3^e année : liens avec le programme d'études

Seuls les résultats d'apprentissage en mathématiques 3 qui sont mesurables dans le cadre d'évaluations à grande échelle seront inclus dans les Évaluations de la Nouvelle-Écosse. Il y aura aussi des items pour évaluer les connaissances antérieures parmi les résultats d'apprentissage de la 2^e année.

Les piliers de L'Évaluation de la Nouvelle-Écosse mathématiques sont les résultats d'apprentissage généraux suivants :

Le nombre

RAG (N) : Développer le sens des nombres et des opérations.

Note : Module 5 – Les fractions (N13) fait partie de l'évaluation. Cependant, en raison du calendrier du déroulement de l'évaluation au mois de mai, le module 8 du manuel *Chenelière mathématiques 3* (La multiplication et la division) sera exclu de l'évaluation de mathématiques en 3^e année.

Les régularités et les relations

Les régularités :

RAG (RR1) : Décrire le monde et résoudre des problèmes à l'aide des régularités.

Les variables et les équations :

RAG (RR2) : Représenter des expressions algébriques de plusieurs façons.

La mesure

RAG (FE1) : Résoudre des problèmes à l'aide de mesures directes et indirectes (le temps, la longueur, le périmètre et la masse).

Les figures à deux dimensions et les objets à trois dimensions

RAG (FE2) : Décrire les propriétés de figures à deux dimensions et d'objets à trois dimensions et analyser les relations qui existent entre elles.

L'analyse de données

RAG (SP) : Recueillir, présenter et analyser des données afin de résoudre des problèmes.

Niveaux cognitifs

Les niveaux cognitifs des questions exigent qu'un élève accomplisse des tâches qui nécessitent des connaissances factuelles, procédurales et conceptuelles, ainsi qu'un raisonnement stratégique.

- Connaissance : les questions exigent de l'élève qu'il se remémore des informations, des noms, des définitions ou des étapes dans une procédure.
- Application : les questions exigent de l'élève un certain niveau de compréhension et une application de ses connaissances pour pouvoir donner une réponse correcte.
- Analyse : les questions vont au-delà de la compréhension et de l'application et exigent des compétences d'un niveau plus élevé dans la réflexion, tel que la généralisation et la résolution de problèmes complexes.

Mathématiques en 3^e année : tableaux des spécifications

Les tableaux de spécifications découlent de l'analyse des programmes d'études et fournissent un cadre pour les volets de l'évaluation et les différents coefficients qui leur sont attribués.

Les modalités de contrôle de l'évaluation, établies selon le pourcentage des résultats d'apprentissage du programme d'études, correspondent à peu près à la répartition suivante :

Résultat d'apprentissage général	Pourcentage*
RAG N	40–50
RAG RR1/RR2	10–20
RAG FE1/FE2	20–35
RAG SP1	10–15

Niveau cognitif	Pourcentage*
Connaissance	20–30
Application	50–60
Analyse	10–20

* Ces pourcentages sont approximatifs